



N° 08.05.2017

**Objet : Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de réservoirs d'eau potable sur la commune de Saint Clément de Rivière**

Nombre de délégués : 62  
Présents : 48  
Suffrages exprimés : 53

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

\*\*\*\*\*

**Séance ordinaire**

L'an deux mil dix-sept et le trente mai, le Conseil de Communauté du Grand Pic St Loup s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sis Hôtel de La Communauté à ST-MATHIEU-DE-TREVIERS, après convocation légale le 24 mai 2017, sous la Présidence de Monsieur Alain BARBE.

**Étaient présents :**

M. Jacques GRAU (Assas)  
Mme Agnès ROUVIERE-ESPOSITO (Buzignargues)  
M. Philippe DOUTREMEPUICH (Causse de la Selle)  
Mme Claudine SAEZ (Cazevieille)  
M. André COT (Claret)  
M. Michel PLAN (Ferrières les Verreries)  
Mme Irène TOLLERET (Fontanès)  
M. Pierre ANTOINE (Guzargues)  
M. André LEENHARDT (Lauret)  
M. Alain BARBE – Mme. Dominique STEWART (Les Matelles)  
M. Gérard BELIN (Le Triadou)  
Madame Mariannick POVEDA (Notre Dame de Londres)  
M. Georges CAPUS (Pégairolles de Buèges)  
M. Roger GRANIER (Rouet)  
M. René ALBE (Saint André de Buèges)  
Mme Françoise MATHERON (Saint Bauzille de Montmel)  
Mme Francine BOHE – M. Alphonse CACCIAGUERRA – M. Rodolphe CAYZAC – M. Alain PERRET DU CRAY (Saint Clément de Rivière)  
Mme Isabelle ALDEBERT – M. Guillaume FABRE – M. Gilles FRONTIN – Mme Annie LAMOR – M. Philippe LECLANT – M. Michel MAROT – Mme Hélène TAURAN (Saint Gély du Fesc)  
M. Jean-Michel PECOUL (Saint Hilaire de Beauvoir)  
M. Laurent SENET (Saint Jean de Buèges)  
M. Jean-Claude ARMAND (Saint Jean de Cornies)  
M. Jean-Pierre RAMBIER (Saint Jean de Cuculles)  
M. Michel CROUSILLES – Mme Claude LORY – M. Jean-Louis RODIER (Saint Martin de Londres)  
Mme Christine OUDOM – M. Lionel TROCELLIER – M. Robert YVANEZ (Saint Mathieu de Trévières)  
Mme Véronique TEMPIER (Saint Vincent de Barbeyrargues)  
M. Antoine MARTINEZ (Sainte Croix de Quintillargues)  
Mme Eliette CHARPENTIER (Sauteyrargues)  
M. Eric BASCOU – Mme Bernadette ORGEVAL – M. Philippe SECONDY (Teyran)  
M. Jean-Baptiste PANCHAU (Vacquières)  
M. Hussam AL MALLAK – M. Philippe CAZALS (Vailhauquès)  
M. Gérard FABRE (Valflaunès)  
M. Pierre LOUIS (Viols le Fort)

**Excusés :**

M. Daniel FLOUTARD (Combaillaux) – *Pouvoir à M. AL MALLAK*  
M. Franck TOURREL (Mas de Londres)  
Mme Clothilde OLLIER (Murles)  
M. François GEORGIN (Saint Clément de Rivière)  
M. Claude COURTOIS – Mme Valérie RIVIERE (Saint Gély du Fesc)  
Mme Michèle LERNOUT (Saint Gély du Fesc) – *Pouvoir à Mme LAMOR*  
Mme Patricia COSTERASTE (Saint Mathieu de Trévières) – *Pouvoir à Mme OUDOM*  
M. Jérôme LOPEZ (Saint Mathieu de Trévières) – *Pouvoir à M. YVANEZ*  
M. Salvator D'AURIA – Mme Françoise GALLAS (Teyran)  
Mme Ban WAGNER (Vailhauquès)  
M. Jean-Paul CAIZERGUES (Viols en Laval) – *Pouvoir à M. LOUIS*

**Mme Claude LORY est élue secrétaire de séance.**

Accusé de réception en préfecture  
034-200022986-20170530-08052017-DE  
Date de télétransmission : 07/06/2017  
Date de réception préfecture : 07/06/2017

Monsieur Jean-Claude ARMAND expose que dans le cadre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de la Commune de Saint Clément de Rivière, établi en 2000, la Communauté de Communes envisage de démarrer les études techniques des phases 4, 5 et 6 du schéma, à savoir :

- Phase 4 : Démolition du réservoir de Bouzenac existant et mise en place d'un nouveau surpresseur avec bache de 100 m3
- Phase 5 : Construction d'un nouveau réservoir de 700 m3 sur le site de la Colline - Acquisition de terrain
- Phase 6 : Construction d'un nouveau réservoir de 1 200 m3 sur le site de Piedmarche

L'actualisation en 2016 de l'Avant-Projet, établi initialement en 2007 et traitant des phases 2 et 3 du SDAEP, a permis de revoir le dimensionnement de ces ouvrages de stockage :

- Zone Nord Colline : réhabilitation du réservoir existant de 700 m3 et construction d'un nouveau réservoir de 220 m3 pour porter le volume de stockage à 920 m3.
- Zone Centre et Sud :
  - Piedmarche : réhabilitation du réservoir existant de 1 250 m3 et construction d'un nouveau réservoir de 1 470 m3 pour porter le volume de stockage à 2 720 m3.
  - Bouzenac : démolition du réservoir existant et construction d'une bache de surpression de 100 m3.

Le coût des travaux a été estimé à 1 502 500,00 € HT. Le montant estimatif du marché de maîtrise d'œuvre a été évalué à 90 000€ H.T.

Pour réaliser cette opération, la Communauté de Communes souhaite recruter un bureau d'études pour une mission de maîtrise d'œuvre complète.

Le lancement de ce marché de maîtrise d'œuvre a reçu un avis favorable de la Commission Eau réunie le 27 avril 2017.

**Le Conseil de Communauté,  
Le Rapporteur entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **HABILITE** Monsieur le Président à lancer une consultation pour un marché de maîtrise d'œuvre,
- **PRECISE** que le mode de dévolution sera la procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et au guide de procédures internes de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup
- **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer le marché à venir pour cette opération, dans la limite du montant prévisionnel, ainsi que toutes les pièces y afférentes nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- **PRECISE** que le financement de ce service sera inscrit au Budget.

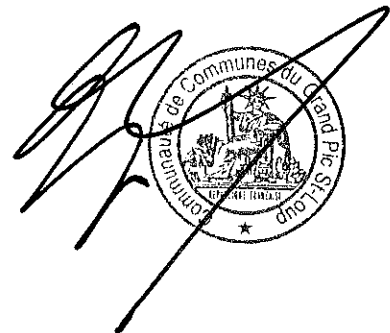
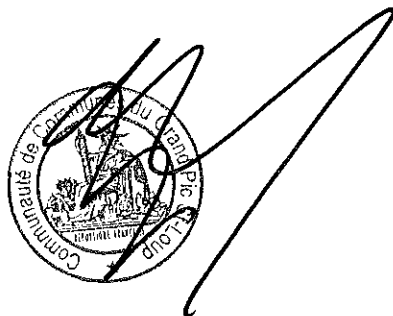
*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme et certifié exécutoire,*

**Le Président,  
Alain BARBE**

Monsieur le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Certifié exécutoire par M. le Président  
Compte tenu de la publication le 07 JUIN 2017  
De la notification le 07 JUIN 2017  
Et de la transmission à M. le Préfet le 07 JUIN 2017

Le Président,  
A. BARBE



Accusé de réception en préfecture  
034-200022986-20170530-08052017-DE  
Date de télétransmission : 07/06/2017  
Date de réception préfecture : 07/06/2017